

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 131 (1951)

Vereinsnachrichten: Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz für das Jahr 1950

Autor: Gäumann, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**9. Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz
für das Jahr 1950**

Règlement s. «Verhandlungen», Schaffhausen 1921, I., S. 124

Im Berichtsjahr wurde eine grundlegende Arbeit von Mario Jäggli, «Le briofite ticinesi», 265 Seiten Text und 15 Tafeln, herausgegeben. Im Kanton Tessin hat sich wegen seines subatlantischen Klimas und wegen seiner meist sauren Böden eine Laub- und Lebermoosflora entwickelt, die von derjenigen der innern Schweiz deutlich abweicht und das Bild unserer Vegetationsdecke wertvoll ergänzt. Während fast 50 Jahren ist der Verfasser diesen Problemen nachgegangen, und er stellt sie nun als Krönung seines wissenschaftlichen Lebenswerkes in einer gedrängten Form dar. Der Präsident: Prof. Dr. *E. Gäumann*

**10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse
fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle
pour l'année 1950**

Règlement voir «Actes» de la session d'Aarau 1925, I., p. 134

La bourse de fr. 7000.— mise au concours le 1^{er} janvier 1950 a été annoncée avec la publicité habituelle. Cependant, elle n'a suscité que deux candidatures et, même, l'une d'elles fut retirée avant le 30 juin.

Un seul candidat restait donc en ligne, c'était le docteur Hans Hess de Zurich. Heureusement il pouvait faire valoir des titres très importants et il proposait un voyage dans une région des plus intéressantes, le sud de l'Abyssinie.

M. Hess est élève du professeur Gäumann et a passé son doctorat avec lui. C'était déjà une garantie certaine mais, en outre, il a acquis l'expérience de l'exploration, l'Université de Bâle lui ayant confié déjà l'organisation d'une expédition en Afrique.

Ce candidat offrait, par conséquent, toutes garanties et c'est à l'unanimité que la commission, réunie à Fribourg le 7 octobre 1950, a décidé de le recommander au Conseil fédéral qui a ratifié cette proposition.

La commission a pris connaissance, avec satisfaction, de l'augmentation de sa subvention annuelle. En 1952, elle pourra donc, peut-être, mettre au concours une bourse de fr. 10 000.—.

Enfin, l'appui de la commission ayant été sollicité en vue de la création d'une station suisse de recherches à Adiopodoumé, en Côte d'Ivoire, il a été décidé qu'il n'est pas possible de prendre d'engagement à ce sujet. La commission doit garder sa liberté complète pour recommander l'attribution de la Bourse fédérale, fût-ce en vue d'un voyage hors d'Afrique.

Au nom de la Commission de la Bourse fédérale,
Le président: *B.-P.-G. Hochreutiner.*